

Federal Court of Appeal



Cour d'appel fédérale

Date : 20130603

Dossier : A-388-12

Référence : 2013 CAF 144

**CORAM : LA JUGE SHARLOW
LE JUGE WEBB
LE JUGE NEAR**

ENTRE :

LA VILLE DE WHITEHORSE

appelante

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

Audience tenue à Vancouver (Colombie-Britannique), le 3 juin 2013.

Jugement rendu à l'audience à Vancouver (Colombie-Britannique), le 3 juin 2013.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LA JUGE SHARLOW

Federal Court of Appeal



Cour d'appel fédérale

Date : 20130603

Dossier : A-388-12

Référence : 2013 CAF 144

**CORAM : LA JUGE SHARLOW
LE JUGE WEBB
LE JUGE NEAR**

ENTRE :

LA VILLE DE WHITEHORSE

appelante

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Vancouver (Colombie-Britannique), le 3 juin 2013)

LA JUGE SHARLOW

[1] La ville de Whitehorse interjette appel d'un jugement de la juge Sheridan (2012 CCI 298) dans lequel elle a conclu que la ville n'a pas droit à un remboursement au titre du paragraphe 259(4) et de l'article 174 de la *Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, à l'égard de la prime du Yukon. Nous ne sommes pas convaincus que la juge Sheridan a commis une erreur de droit ou de fait en rendant sa décision. Au contraire, nous souscrivons à sa

décision, essentiellement pour les mêmes motifs que ceux qu'elle a exposés. L'appel sera rejeté avec dépens.

« K. Sharlow »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Yves Bellefeuille, réviseur

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-388-12

APPEL D'UN JUGEMENT RENDU LE 16 AOÛT 2012 PAR LA JUGE SHERIDAN DE LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT, DOSSIER N^O 2010-383(GST)G

INTITULÉ : La ville de Whitehorse c. Sa Majesté la Reine

LIEU DE L'AUDIENCE : Vancouver (Colombie-Britannique)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 3 juin 2013

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : Les juges Sharlow, Webb et Near

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : La juge Sharlow

DATE DES MOTIFS : Le 3 juin 2013

COMPARUTIONS :

Kimberley L. D. Cook POUR L'APPELANTE

Victor Caux POUR L'INTIMÉE
Selena Sit

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Thorsteinssons LLP POUR L'APPELANTE
Vancouver (Colombie-Britannique)

William F. Pentney POUR L'INTIMÉE
Sous-procureur général du Canada